

# Ordonnance de l'Office fédéral de la communication sur les installations de télécommunication

## Modification du 7 septembre 2005

---

*L'Office fédéral de la communication  
arrête:*

I

L'annexe 2 de l'ordonnance de l'Office fédéral de la communication du 14 juin 2002 sur les installations de télécommunication<sup>1</sup> est modifiée conformément au texte ci-joint.

II

La présente modification entre en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2005.

7 septembre 2005

Office fédéral de la communication:  
Martin Dumermuth

<sup>1</sup> RS 784.101.21

*Annexe 2*  
(art. 1, al. 2)

## **Interfaces prescrites selon l'art. 3, al. 1, OIT**

N°	Titre du document	Edition
...		
RIR0101	Communication aéronautique	2
RIR0102	Navigation aéronautique	2
...		
RIR0203	Installations auxiliaires à la radiodiffusion (ENG/OB et SAP/SAB)	3
...		
RIR0302	Faisceaux hertziens point à point	4
...		
RIR0504	Equipements radio pour services d'urgences	2
...		
RIR0601	Terminaux pour le système global de détresse et de sûreté maritime	3
...		
RIR1002	Applications ferroviaires (SRD)	3
...		
RIR1005	Applications inductives (SRD)	3
...		
RIR1008	Applications à courte portée non spécifiques	3
RIR1009	Microphones sans fil (SRD)	3
RIR1010	Réseaux locaux sans fil (SRD)	3
...		
RIR1012	Télématique des transports et du trafic routiers (SRD)	2
RIR1013	Applications audio sans fil (SRD)	3
...		